

**VILLE DE MERIEL**

**GROUPE SCOLAIRE HENRI BERTIN**

Rue Albert Schweitzer

95630 MERIEL

**EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

**C.C.T.P.**

**LOT N° 5**

**MENUISERIES INTERIEURES**

**B.P.V. ARCHITECTURE**

Jacques BEAUFILS - Dominique PENNETIER - Alain VERDIER  
Architectes D.P.L.G. Economiste

4bis, rue de Villiers-Adam  
95290 L'ISLE - ADAM  
Téléphone : 01.34.69.01.84 E-mail : [bpvarchitecture@wanadoo.fr](mailto:bpvarchitecture@wanadoo.fr)

Décembre 2009

## SOMMAIRE

### 5.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES A EXECUTER

- 5.1.1 Préambule
- 5.1.2 Décomposition du prix
- 5.1.3 Travaux à la charge des autres corps d'état
- 5.1.4 Généralités
- 5.1.5 Déposes
- 5.1.6 Blocs portes standards
- 5.1.7 Blocs portes anti-pince doigts
- 5.1.8 Portiques
- 5.1.9 Portes coulissantes
- 5.1.10 Façade de gaine technique
- 5.1.11 Coffres d'habillage
- 5.1.12 Coffres cache-répartiteurs
- 5.1.13 Trappes de visite sur gaines
- 5.1.14 Mur mobile
- 5.1.15 Dossieret d'appareil sanitaire
- 5.1.16 Plinthes
- 5.1.17 Habillages des joints de dilatation
- 5.1.18 Habillages
- 5.1.19 Faux plafond
- 5.1.20 Variante
- 5.1.21 Option

### 5.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- 5.2.1 Rappel des références normatives
- 5.2.2 Prescriptions relatives aux matériaux
- 5.2.3 Ensembles fabriqués
- 5.2.4 Mise en œuvre
- 5.2.5 Quincaillerie
- 5.2.6 Consistance des travaux

## 5.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES A EXECUTER

### 5.1.1 Préambule

L'Entrepreneur remettant une offre est considéré ayant pris connaissance des CCTP de tous les corps d'état.

Il ne pourra se prévaloir d'une méconnaissance des textes pour ne pas exécuter des travaux le concernant et décrits dans un autre lot.

L'Entrepreneur est contractuellement réputé s'être rendu sur le site avant la remise de son offre, afin de prendre connaissance des lieux et de l'ensemble des travaux à exécuter dans les bâtiments existants (école maternelle et école primaire), suite au remaniement d'une partie du cloisonnement.

L'ensemble des travaux seront exécutés en deux phases bien distinctes ; à savoir :

- 1<sup>ère</sup> phase : menuiseries intérieures pour l'ensemble du bâtiment extension, à exécuter pendant et hors période scolaire ;
- 2<sup>ème</sup> phase : blocs portes dans écoles primaire et maternelle, suite au remaniement d'une partie du cloisonnement et dépose des meubles dans office de l'école primaire, à exécuter impérativement en différé pendant les périodes de vacances scolaires.

L'entreprise soumissionnaire devra prendre toutes dispositions pour travailler **sans réduction d'effectif pendant les périodes de congés**. Elle devra confirmer l'approbation de cette clause, à la remise de son offre. La période de travaux sera conforme au C.C.A.P.

### 5.1.2 Décomposition du prix

L'Entrepreneur devra fournir une décomposition de son prix, avec la quantité et le prix unitaire de chaque article.

Les prix unitaires devront obligatoirement englober tous les frais inhérents au chantier.

Comme stipulé au CCAP, le marché du présent lot sera traité à un prix global forfaitaire. Les travaux comprendront l'intégralité des ouvrages nécessaire à la complète mise en utilisation de l'extension de l'école, même si certaines prestations ne figurent que sur une seule pièce du marché.

### 5.1.3 Travaux à la charge des autres corps d'état

Gros œuvre : réservations dans B.A. suivant plans du présent lot.

Approvisionnement à pied d'œuvre, mise en place d'aplomb et de niveau, calage et réglage, des huisseries dans voiles en BA.

Cloisons - Isolation : calfeutrements au droit des huisseries, bâtis et trappes diverses incorporées dans les ouvrages du présent lot y compris mise en place, calage et fixations préalables.

Peinture - Revêtements muraux : finitions suivant C.C.T.P. du lot.

**Nota** : pour mémoire, tous les ouvrages du présent lot, livrés non finis, recevront une couche d'impression avant pose (à charge du présent lot).

#### **5.1.4 Généralités**

Le présent lot devra la fourniture, la mise en jeu en fin de travaux et la protection, pendant toute la durée du chantier et jusqu'à la réception, de l'ensemble des menuiseries décrites ci-après.

Le présent lot effectuera le stockage des éléments de blocs-portes et autres ; à l'abri des intempéries.

Les portes et bâtis seront surélevés du sol contre l'humidité et protégés contre les chocs. Leur stockage devra garantir rigoureusement leur planitude.

Toutes les menuiseries seront protégées au cours des travaux. Les ouvrages qui comporteraient des éclats, épaufrures et autres défauts, seront refusés et remplacés.

L'Entrepreneur aura à sa charge, tous les raccords de plâtrerie et de peinture que pourraient nécessiter le remplacement d'un élément défectueux mis en place.

L'Entrepreneur du présent lot est responsable des clés jusqu'à la réception. Il devra faciliter l'accès des locaux aux autres corps d'état. La perte d'une clé de sûreté entraînera le changement systématique des serrures ; les clés rouillées ou déformées seront refusées.

#### **5.1.5 Déposes**

Dépose sans emploi du placard et des meubles fixes haut et bas, exécutés avec soin et précautions (conservation des murs et cloisons) compris toutes manutentions, sortie et enlèvement aux décharges publiques.

localisation : suivant plans et visite sur place, dans office de l'école primaire suite à sa suppression.

#### **5.1.6 Blocs portes standards**

Blocs portes de fabrication industrielle, d'une hauteur de passage de 2,02 m et d'une largeur suivant plans.

Note préliminaire :

- Mise en place des huisseries dans cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique type "Placostil" et en carreaux de briques type "Carroblic" : fourniture et approvisionnement sur chantier à charge du présent lot ; approvisionnement à pied d'œuvre, mise en place d'aplomb et de niveau, calage et fixations, à charge du lot Cloisons - Isolation.
- Mise en place des huisseries dans voile en BA : fourniture et approvisionnement sur chantier à charge du présent lot ; approvisionnement à pied d'œuvre, mise en place d'aplomb et de niveau, calage et réglage, à charge du lot Gros œuvre.
- Fourniture d'écartements témoins pour chaque type de blocs portes, à charge du présent lot.
- Réglage et mise en jeu des portes dans huisseries et bâtis, à charge du présent lot.
- Procès verbaux d'essais : les blocs portes seront coupe feu ou pare flammes suivant nécessité imposée par la réglementation incendie. Leur aptitude à cet usage fera l'objet de procès verbaux d'essai à fournir au Maître d'œuvre et au Bureau de contrôle; il en sera de même pour les ferme portes associés à ces portes.

#### 5.1.6.1 Huisseries et bâtis

Huisseries et bâtis métalliques, en acier 150/100<sup>ème</sup> de marque "Rabillon", "Malerba-Dugelet" ou équivalent, pour portes à chants droits compris ferrage (paumelles), empennages, fixations (suivant nature de la cloison et/ou du mur) et 3 butées amortisseur de choc en caoutchouc.

Les huisseries et bâtis, après préparation de surface, seront revêtus par le fabricant d'une laque polyester cuite au four à 180° et apte à recevoir toutes les peintures et laques usuelles du bâtiment.

Les blocs portes munis de ferme-porte seront équipés de 4 paumelles renforcées.

Huisseries coupe-feu au droit des cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique et en carreaux de briques, de type Profeu Concept de la société Malerba-Dugel et ou Phonifeu de la société Blocfer, avec platines de fixation en pieds, pour les blocs portes coupe-feu et/ou pare-flammes, et qui seront équipés de 4 paumelles renforcées.

Huisseries type "enrobante" au droit des cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique type "Placostil" et en carreaux de briques type "Carroblic", et adaptée à l'épaisseur de la cloison.

Huisserie pour mur banché adaptée à l'épaisseur du voile en BA (mur de refend).

#### 5.1.6.2 Portes

Porte plane à âme pleine préfabriquée du commerce (portes standard, CF et PF), constituée d'un cadre en bois exotique dur, d'une âme pleine et de 2 faces en Isogil prépeint de 40 mm d'épaisseur. Tous les vantaux comprendront des renforts au droit des serrures et 3 paumelles de 140 x 60 mm par vantail, excepté les vantaux munis de ferme-porte qui seront équipés de 4 paumelles renforcées.

#### 5.1.6.3 Quincaillerie

Sauf indications contraires ci-après, les références des quincailleries sont extraites du catalogue général JPM ; à savoir :

- serrures à mortaiser "Mutibat" série renforcée avec ressort de fouillot renforcé ;
- cylindres profilés type Europrofil JPM 303 (en combinaison) ;
- ensembles monobloc en aluminium ton argent ou champagne.

localisation : pour l'ensemble des portes suivant description ci-dessous.

Ferme porte à frein hydraulique de marque Groom ou équivalent type GR 200 avec bras standard au droit des portes pare-flammes et coupe-feu.

localisation : suivant finition des blocs portes décrits ci-après.

#### 5.1.6.4 Organigramme des clefs

Il sera prévu un organigramme des clefs des portes avec cylindres JPM 303 de marque JPM, à charge du présent lot et en accord avec le Maître d'ouvrage.

Toutes les serrures devront fonctionner sur une combinaison de passe général et passes partiels avec possibilité d'interférences et chevauchements à définir suivant les besoins de gestion de l'établissement, en relation avec les entreprises et l'assistance de JPM.

La coordination des commandes des canons en combinaison, prévue en fourniture et pose par les autres lots (Menuiseries extérieures et Serrurerie), sera à la charge du présent lot.

#### 5.1.6.5 Finition des blocs portes par type

##### **- Type A**

- Porte pleine coupe-feu 1 heure à 1 vantail
- Joint intumescent en feuillure d'huissierie
- Serrure bec de cane
- Ensemble monobloc
- Ferme porte automatique à frein hydraulique.

localisation : suivant plans, entre la laverie et le local poubelles.

##### **- Type B**

- Porte pleine à 1 vantail
- Serrure bec de cane
- Ensemble monobloc

localisation : suivant plans, accès au dégagement des sanitaires du personnel, aux sanitaires du personnel et entre office de réchauffage et laverie.

##### **- Type C**

- Porte pleine à 1 vantail
- Serrure bec de cane à condamnation en combinaison
- Ensemble monobloc

localisation : suivant plans, accès aux réserves.  
Dans école primaire existante, pour accès au bureau animateur.

##### **- Type D**

- Porte pleine à 1 vantail
- Serrure bec de cane à condamnation avec carré permettant l'ouverture de l'extérieur et équipé d'un voyant "libre-occupé"
- Ensemble monobloc

localisation : suivant plans, accès à la douche et au WC, dans sanitaires du personnel.

##### **- Type E**

- Porte pleine à 2 vantaux égaux, avec ou sans oculus vitrés
- Serrure bec de cane à condamnation en combinaison avec ensemble monobloc sur le premier vantail crémone à boucle et tringle apparente sur le second vantail

localisation : suivant plans, entre salle à manger des "Petits" et office de réchauffage.  
Dans école primaire existante, pour accès au rangement et local bibliothèque "bcd".

#### - Type E'

- Porte pleine à 2 vantaux tiercés avec oculus vitrés
- Serrure bec de cane avec ensemble monobloc sur le premier vantail et crémone à boucle et tringle apparente sur le second vantail
- Ferme porte automatique à frein hydraulique sur chaque vantail avec sélecteur de fermeture

localisation : suivant plans, dans circulation principale de l'école primaire.

#### 5.1.6.6 Butoirs

Butoir caoutchouc à fixation murale ou dans le sol suivant le cas, de marque Bezault ou équivalent.

localisation : au droit de toutes les portes.

#### 5.1.6.7 Détalonnage

Le titulaire du présent lot exécutera le "détalonnage" des portes nécessaires au passage de l'air (suivant mise au point et indications du lot Chauffage - Ventilation).

#### 5.1.6.8 Oculus

Adjonction d'oculus vertical de 1,00 m hr x 0,25 m larg avec cadre interne et parcloles en bois dur compris découpe préalable et toutes autres sujétions pour une parfaite finition.

Fourniture et pose suivant C.C.S. du DTU 39 et instructions du fabricant, de vitrage de sécurité type "Sécurité"

localisation : porte type E, entre salle à manger des "Petits" et office de réchauffage.  
Porte type E'.

#### 5.1.6.9 Protections pour blocs portes

Par plaques de protection en "Acrovyn Color" lisse de type Color Plaque de 2 mm d'épaisseur, de chez C/S France, sur une hauteur de 1,30 m.

Couleur au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre, suivant nuancier du fabricant parmi les 6 teintes Acrovyn Color proposées, une seule couleur étant retenue pour l'ensemble des portes.

localisation : portes de la laverie et du local poubelles aux 2 faces ; portes de l'office de réchauffage, du local réserves et du dégagement d'accès aux sanitaires du personnel, sur 1 face.

### **5.1.7 Blocs portes anti-pince doigts**

Blocs portes de fabrication industrielle, d'une hauteur de passage de 2,02 m et d'une largeur suivant plans, de marque Ellipse, série Kid 90, concept "sans joints", montées sur pivots ouvrant à 90° - profilé anti-pince doigts, avec huisserie bois et/ou métallique type enrobante (adaptée à l'épaisseur de la cloison) et porte à âme pleine, finition prépeinte, compris ferrage spécifique (pivots haut et bas, dispositif anti-pince-doigts "Stop Kid" asservi à la serrure placé à hauteur 1400 mm) et quincaillerie (ensemble monobloc identique aux portes standards décrites ci-dessus).

Note préliminaire :

- Mise en place des huisseries dans voile en BA : fourniture et approvisionnement sur chantier à charge du présent lot ; approvisionnement à pied d'œuvre, mise en place d'aplomb et de niveau, calage et réglage, à charge du lot Gros œuvre.
- Mise en place des huisseries dans cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique type "Placostil" : fourniture et approvisionnement sur chantier à charge du présent lot; approvisionnement à pied d'œuvre, mise en place d'aplomb et de niveau, calage et fixations, à charge du lot Cloisons - Isolation.
- Fourniture d'écartements témoins pour chaque type de blocs portes, à charge du présent lot.
- Réglage et mise en jeu des portes dans huisseries, à charge du présent lot.

5.1.7.1 Finition des blocs portes par type

**- Type F**

- Porte pleine à 1 vantail avec oculus vitré
- Serrure bec de cane
- Ensemble monobloc

localisation : suivant plans, entre salle à manger des "Grands" et circulation principale ; entre salle à manger des "Grands" et salle à manger des "Petits".  
Dans hall d'entrée existant de l'école maternelle.

**- Type G**

- Porte pleine à 2 vantaux égaux avec oculus vitrés
- Serrure bec de cane avec ensemble monobloc sur le premier vantail et crémone à boucle et tringle apparente sur le second vantail.

localisation : suivant plans, entre salle à manger des "Petits" et circulation principale.

5.1.7.2 Butoirs

Butoir caoutchouc à fixation murale ou dans le sol suivant le cas, de marque Bezault ou équivalent (ouverture maximum de la porte à 90°, d'où arrêt de porte indispensable).

localisation : au droit de toutes les portes.

5.1.7.3 Détalonnage

Le titulaire du présent lot exécutera le "détalonnage" des portes nécessaires au passage de l'air (suivant mise au point et indications du lot Chauffage - Ventilation).

#### 5.1.7.4 Oculus

Adjonction d'oculus vertical de 1,20 m hr x 0,30 m larg avec cadre interne et parcloses en bois dur.

Fourniture et pose suivant C.C.S. du DTU 39 et instructions du fabricant, de vitrage de sécurité type "Sécurité"

localisation : portes type F et G.

#### **5.1.8 Portiques**

Portique pour support de portes coulissantes (5,00 m long x 2,60 m hr D.O. environ), exécuté en bois exotique à 4 faces corroyées, de section appropriée, pour montants et traverse haute compris assemblages et suspentes intermédiaires pour maintien de la traverse ; pose, réglage et fixations de l'ensemble.

Façon d'imposte dans la hauteur du plénum constituée d'une ossature métallique traitée contre la corrosion et habillée de plaques de plâtre à épiderme cartonné aux 2 faces, à charge du présent lot.

Travaux à exécuter en parfaite coordination avec les Entrepreneurs des lots Cloisons - Isolation et Plafonds suspendus (mise en place, altitude de la traverse haute, etc.).

localisation : suivant plans, au droit des placards de rangement dans salle à manger des "Grands" et salle à manger des "Petits".

#### **5.1.9 Portes coulissantes**

Portes coulissantes manuellement composé de 4 vantaux sur 2 rails de roulement avec refoulement de 2 vantaux de part et d'autre, de marque Neves, gamme Duo SRS (sans rail au sol), modèle Design, l'ensemble comprenant :

- rails hauts, poignées verticales, traverses haute, basse et intermédiaires en aluminium extrudé de 15/10<sup>ème</sup> d'épaisseur ;
- profils de réception de part et d'autre de l'ouverture ;
- vantaux par panneau décoratif structuré 2 faces de 10 mm d'épaisseur compris coquilles prise de main et serrures ;
- ferrage comprenant rails doubles de roulement, chariots sur roulements à billes avec vis de réglage, galets de guidage fixes au sol et galets mobiles de liaison et d'entraînement sur chaque vantail ;
- bandeau décor en aluminium sur le rail haut.

Profils avec finition laquée blanc (10A) et panneaux blanc (40) suivant nuancier du fabricant.

Pose, réglage et fixations de l'ensemble compris toutes sujétions.

Dimensions approximatives de l'ouverture : 5,00 m longueur x 2,60 m hauteur (cotes à définir exactement au moment de l'exécution).

localisation : suivant plans, dans salle à manger des "Grands" et salle à manger des "Petits".

#### 5.1.10 Façade de gaine technique

Façade d'habillage toute hauteur, l'ensemble comprenant :

- bâti feuilluré en bois dur 4 côtés avec traverse basse de hauteur surdimensionnée pour passage de la plinthe et traverse haute intermédiaire (au niveau du plafond suspendu) compris façon d'assemblages et de feuillures ;
- vantail ouvrant réalisé en panneau Médium ;
- imposte fixe dans la hauteur du plénum, réalisé en panneau dito compris fixation par vis avec cuvettes sur bâti et sur tasseaux fixés par vissage dans trous chevillés ;
- ferrage : 3 paumelles, batteuse à plaquer à foliot et gâche en partie haute, batteuse à plaquer bec de cane à foliot et demi-tour avec gâche en partie basse.

localisation : suivant plans, au droit du TGBT dans dégagement des sanitaires du personnel.

#### 5.1.11 Coffres d'habillage

Coffre pour habillage de tuyaux, chutes et gaines, à 2 faces ou 3 faces selon le cas, réalisé en panneaux Médium de 19 mm d'épaisseur avec fixation par vis et cuvettes cadmiées, sur tasseaux fixés par vissage dans trous chevillés, compris façon d'isolation thermique et acoustique à l'intérieur par laine de roche sur toute la hauteur du coffre.

localisation : suivant plans et nécessité, au droit des descentes d'eaux pluviales, ventilations hautes des chutes, gaines de ventilation, etc. (linéaire à prévoir : 16,00 ml).  
Dans ancien office de l'école primaire (chute en angle).

#### 5.1.12 Coffres cache-répartiteurs

Coffre de 0,80 x 0,80 x 020 m profondeur environ, l'ensemble comprenant :

- bâti en sapin de pays assemblé avec feuillures ;
- porte en Médium de 15 mm d'épaisseur, ferrée par 2 paumelles et 1 serrure de placard ;
- habillage des 4 faces latérales en Médium de 10 mm d'épaisseur compris façon de découpes au droit des tuyaux ;
- fixation par vis sur tasseaux.

Travaux à exécuter en parfaite coordination avec l'Entrepreneur du lot Chauffage/Ventilation, le dimensionnement étant donné à titre indicatif.

localisation : emplacement à définir au moment de l'exécution des travaux (3u à prévoir).

#### 5.1.13 Trappes de visite sur gaines

Trappe de visite, coupe-feu ¼ heure, de marque Rabillon ou équivalent, pour cloison à ossature métallique, l'ensemble comprenant :

- cadre métallique en acier 15/10<sup>ème</sup> prépeint primaire au trempé polymérisé au four à 180° ;
- trappe de façade coupe feu ¼ heure réalisée en panneaux médium de 40 mm d'épaisseur ;
- joint intumescent et joint isophonique ;

- traitement acoustique par mise en œuvre au dos de la trappe d'un panneau de laine de roche rigide collé de 30 mm d'épaisseur ;
- fermeture par rainure de dévêtissement et batteuse à larder manoeuvrable par carré ;
- calfeutrement par joint souple type silicone pouvant être peint en raccordement avec le cadre ;
- dimensions : 0,50 x 0,40 m ou autre pour une surface maximum ne dépassant pas 0,25 m<sup>2</sup>.

L'isolation acoustique de la trappe sera égale au minimum à celle de la cloison où elle se trouve incorporée.

Travaux et implantation à exécuter en parfaite coordination avec les Entrepreneurs des lots Cloisons - Isolation, Chauffage - Ventilation et Plomberie - Sanitaire.

localisation : suivant plans, en pied de l'ensemble des gaines encloisonnant les différentes canalisations et extractions. (4u à prévoir).

### 5.1.14 Mur mobile

Mur mobile ligne 2000 monodirectionnel manuel du type 85, de marque Espero ou équivalent.  
Panneaux suspendus par chariot à 4 galets montés sur roulements à billes en 1 point central, circulant dans un rail supérieur, sans guidage au sol.

Rail en aluminium extrudé anodisé, fixé en dalle haute ou sous poutre par l'intermédiaire d'un système de tiges filetées et platines métalliques permettant un réglage en hauteur et une mise à niveau de l'ensemble.

Panneaux de 85 mm d'épaisseur, d'une largeur de 650 à 1230 mm et d'un affaiblissement acoustique Rw de 37/42 dB, composés de 2 plaques de bois aggloméré avec revêtement mélaminé et isolation par garnissage intérieur en laine de roche de haute densité.  
Couleur au choix du Maître d'ouvrage, suivant nuancier du fabricant.

Structure des panneaux par cadre constitué de profils en aluminium anodisés naturels.

Mécanisme de compression des plinthes télescopiques hautes et basses, actionné par une poignée de manœuvre (180°) ½ tour, assure les jonctions entre le rail haut et le sol.

Montant mural de départ réglable et montant d'arrivée (côté panneau télescopique) permettant la jonction aux murs de la cloison et le rattrapage des faux aplombs de ces montants.

Imposte dans la hauteur du plénum parfaitement étanche aux bruits, poursuivant l'affaiblissement acoustique de la porte.

Habillage du rail et autres pour une parfaite finition de l'ensemble.

Contraintes techniques :

- sol avec fausse planéité maximale de 5 mm sur la totalité de la longueur de la cloison ;
- flèche maximum du support de 5 mm sur la totalité de la longueur de la cloison.

Habillage du rail et autres pour une parfaite finition.

Dimensions approximatives : 2,30 m hr x 4,45 m largeur.

Travaux à exécuter en parfaite coordination avec l'Entrepreneur du lot Gros œuvre (charge à considérer, planéité du sol et flèche du support).

localisation : entre la salle à manger des "Grands" et la salle à manger des "Petits".

#### **5.1.15 Dosseret d'appareil sanitaire**

Réalisé par panneau stratifié décoratif de 6 mm d'épaisseur de marque "Polyrey" ou équivalent type Compact, compris fixations par vis cache tête chromé dans trous chevillés et toutes autres sujétions.

Coloris au choix du Maître d'œuvre suivant nuancier du fabricant.

Dimensions : de 0,40 m hr x 0,70 m larg environ.

localisation : suivant plans, au droit du lavabo, dans sanitaires du personnel.

#### **5.1.16 Plinthes**

Elles seront en Sapin 1er choix à peindre de 10 x 70 mm avec arête supérieure arrondie et joint silicone de 1<sup>ère</sup> catégorie en pied pour assurer l'étanchéité lors du lavage.

La fixation sera assurée par collage et clouage.

Tous les assemblages d'angles seront à coupe d'onglet.

localisation : dans toutes les pièces revêtues de sols souples (dans salle à manger des "Grands" et salle à manger des "Petits" y compris l'intérieur des placards, dans sas de l'entrée principale attenant à la salle à manger des "Petits" ; dans bureau animateur et rangement de l'école primaire).

#### **5.1.17 Habillages des joints de dilatation**

Par panneau en Médium de 19 mm d'épaisseur compris abattage des arêtes sur 2 côtés. Elles seront posées à cheval sur le joint, avec fixation par vis dans trous tamponnés d'un côté ou de l'autre du joint et seront retournées en angles à coupe d'onglet.

Dégarnissage préalable du fond de joint avec dépoussiérage, et remplissage en mousse compris arasement.

localisation : suivant plans, suite à l'adossement du nouveau bâtiment, au droit de l'ensemble des ouvertures (portes et/ou baies libres) ; dans circulation principale, côté école maternelle et école primaire.

#### **5.1.18 Habillages**

Les habillages nécessaires à la parfaite finition de tous les ouvrages du présent lot décrits ci-dessus seront réalisés par chant plat et quart de rond ou autre profil (suivant le cas) en sapin du Nord.

Ils seront de dimensions appropriées, les assemblages d'angles seront retournés à coupe d'onglet.

localisation : pour toutes les ouvrages de menuiseries du présent lot (à compter avec les ouvrages correspondants).

### **5.1.19 Faux plafond**

Habillage par panneaux CTBH de particules, usinés sur les 4 rives en rainure et languette et face décorative cannelée façon mouchette, posés sur ossature métallique traitée contre la corrosion ou en Sapin compris coupes apparentes, découpes circulaires pour spots encastrés, baguettes d'habillage et toutes autres sujétions pour une parfaite finition.

localisation : suivant plans, en sous face du porche d'entrée extérieur en façades Nord-Ouest/Sud-Ouest (attenant à la tisanerie de l'école maternelle).

### **5.1.20 Variante**

Variante à chiffrer obligatoirement et séparément; à savoir :

#### **5.1.20.1 Cylindres de serrures**

Plus value pour fourniture de cylindres à profil européen de marque JPM, type "Surf" en combinaison, en remplacement des cylindres JPM 303 (clés non reproductibles).

localisation : pour l'ensemble des portes du présent lot.  
Pour les portes du lot Menuiseries extérieures (8u).  
Pour les portes du lot Serrurerie (6u).

### **5.1.21 Option**

Option à chiffrer obligatoirement et séparément; à savoir :

#### **5.1.21.1 Plinthes**

Elles seront en Sapin 1er choix à peindre de 10 x 70 mm avec arête supérieure arrondie et joint silicone de 1<sup>ère</sup> catégorie en pied pour assurer l'étanchéité lors du lavage.

La fixation sera assurée par collage et clouage.

Tous les assemblages d'angles seront à coupe d'onglet.

localisation : dans bcd (bibliothèque) et dégagement attenant, de l'école primaire.

## **5.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

### **5.2.1 RAPPEL DES REFERENCES NORMATIVES**

Les travaux seront réalisés conformément aux normes, règlements et DTU en vigueur à la date de dépôt du permis de construire, et en particulier :

- DTU 36.1 et Menuiserie en bois (décembre 1984).  
amendements
- NF P 24-403 Huisseries métalliques
- NF P 26-101 Serrures - Définitions - Classification - Désignation (septembre 1956)
- NF B 53-510 Bois de menuiserie - Nature et qualités (novembre 1954).
- NF B 54-100 Panneaux de particules - Définitions - Classification - Désignation (octobre 1985).
- NF C 68-091 Plinthes, moulures et chambranles en bois - Règles et dimensions (mars 1975).
- NF P 23-300 Menuiserie en bois - Dimensions des vantaux de portes intérieures (Novembre 1983).
- NF P 23-302 Portes planes intérieures en bois - Caractéristiques générales (Novembre 1983).
- NF P 23-304 Portes planes intérieures en bois (novembre 1983).
- X 40-500 Préservation du bois dans la construction (octobre 1976).

**Nota** : les références aux documents ci-dessus ne constituent pas une liste limitative, elles sont un rappel des principaux documents applicables.

### **5.2.2 PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX MATERIAUX**

Suivant les indications du Cahier des Clauses Techniques de la norme NF P 23-201-1, référence DTU 36.1.

Toutes les fournitures seront conformes aux normes AFNOR.

Toute fourniture non normalisée sera soumise à l'agrément préalable du Maître d'œuvre.

### **5.2.3 ENSEMBLES FABRIQUES**

Les ouvrages sont conformes aux normes françaises qui les concernent.

Les assemblages, détails d'exécution et de finition, tolérances dimensionnelles seront conformes à la norme NF P 23-201.

Le jeu entre parties fixes et parties mobiles sera conforme aux normes.

#### **5.2.4 MISE EN ŒUVRE**

La pose des ouvrages sera exécutée selon les prescriptions du Chapitre 6 de la norme NF P 23-201-1.

#### **5.2.5 QUINCAILLERIE**

Tous les éléments utilisés seront normalisés et porteront l'estampille N.F. Leurs qualités et leur principe de pose sont définis dans le C.C.T. de la norme NF P 23-201-1.

Les dimensions, le nombre et le mode de fixation des quincailleries doivent être choisis en fonction des efforts qui les sollicitent. Leurs dimensions seront en rapport avec l'importance des ouvrages.

Les ouvrages ferreux recevront une couche de minium de première qualité, avant pose par le présent lot.

#### **5.2.6 CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Suivant indications du Cahier des Clauses Spéciales de la norme NF P 23-201-2, référence DTU 36.1, ils comprendront :

- les études, dessins d'exécution et de détails des ouvrages ;
- la fourniture des bois, contreplaqués, panneaux de fibre, panneaux de particules, produits et articles métalliques ou en matériaux de synthèse, entrant dans la constitution des menuiseries ;
- les traitements de préservation et les protections imposés par le cahier des clauses techniques ;
- la fabrication en atelier, éventuellement la fourniture, le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose et la fixation définitive ou le maintien provisoire des menuiseries ;
- le tracé de la cloison où est incorporé un ouvrage de menuiserie (huisserie, poteau) ou la vérification de ce tracé, s'il a été exécuté préalablement par le monteur de cloison, et l'implantation des distributions sur ce tracé ;
- la fourniture des huisseries métalliques ;
- l'exécution des scellements à sec à l'aide de cheville plastique, cheville à expansion, douille autoforeuse, etc ;
- les mises en jeux, réglages et ajustages des menuiseries ;
- la fourniture et la pose des quincailleries.